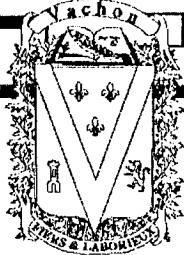


Le Copechagnière

Journal officiel des familles Vachon & Pomerleau



Vol. 2 no 1 avril 2000

Mot du président

Enfin un nouveau journal nous direz-vous ?

Il est vrai que cela a pris du temps, beaucoup de temps, mais il faut se rappeler que nous avons fait appel aux membres pour nous donner un coup de main et que cela se fait encore attendre. Quoiqu'il en soit, celui-ci, tout en vous livrant les chroniques habituelles, vous présente particulièrement les activités concernant les fêtes du 350^{ième} anniversaire de l'arrivée de notre ancêtre au pays et l'homologation de notre blason.

Ces fêtes seront à la hauteur de votre participation. Nous faisons un appel à tous pour votre collaboration pour l'organisation et pour votre participation aux activités.

Comme vous pourrez le constater dans la chronique qui y est consacrée, nous avons voulu organiser une fête selon nos moyens et nos capacités humaines. Nous nous sommes associés à la Société d'Art et d'Histoire de Beauport pour donner à notre fête un déploiement digne de notre ancêtre. Il ne manque que votre participation.

À tous, heureuse fête du 350^{ième} et au plaisir de vous y rencontrer.

NOTRE BLASON (par Francine Vachon)

L'histoire de notre blason remonte à la formation du comité provisoire qui mena à la création de notre association.

Au printemps 1996, M. Émile Vachon organisa un rassemblement des familles Vachon à St-Joseph, paroisse mère de la Beauce. Dès le retour des vacances estivales, les personnes intéressées répondirent à l'appel de M. Daniel Vachon, de Lévis. C'était le départ de l'aventure. De nombreuses réunions eurent lieu: adoption préliminaire des statuts et règlements, premières démarches pour l'incorporation, préparation de l'assemblée de fondation, etc. Et bien sûr, notre fameux blason, notre signe distinctif, notre signature en quelque sorte.

D'abord, il nous fallait savoir ce que nous voulions exprimer par notre blason. Puis j'ai entrepris, aux Archives nationales du Québec, les recherches nécessaires. J'ai dû consulter plusieurs ouvrages d'héraldique afin de connaître les règles principales de l'art. J'ai aussi consulté le Grand Armorial de France dans le but de vérifier si des Vachon en France avaient déjà un blason ou si une famille avait un blason identique à celui que nous voulions nous donner. C'était un travail de patience, de moine, selon la vieille expression.

Ensuite, il me fallait faire les croquis, les présenter à l'équipe, recueillir les commentaires et suggestions, retourner à ma planche à dessins et revenir à la réunion suivante. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on obtienne un consensus autour d'un projet commun, ce qui fut fait.

Lors de l'assemblée de fondation, en novembre 1996 à St-Joseph de Beauce, les personnes présentes sont devenues officiellement «membres fondateurs». On adopta à l'unanimité le nom de l'association, «Association des descendants de Paul Vachon», le projet de blason, les statuts et règlements, le principe de l'incorporation, etc. Le premier conseil d'administration était élu. Ce fut aussi le début du concours pour trouver une devise.

On parle de l'Association des descendants de Paul Vachon afin d'y inclure les familles Pomerleau, qui sont des Vachon ayant adopté le surnom de Pomerleau à la quatrième génération à partir de Paul. Pomerleau est un patronyme né dans la Beauce. Les porteurs sont descendants de Noël. Les descendants de Vincent sont dits «Laminé», mais personne n'a adopté ce surnom.

Cependant, même si le nom officiel de l'association avait déjà été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée de fondation, le conseil d'administration a accepté d'apporter des précisions au nom de l'association, à la demande d'une famille Pomerleau. Ainsi, le nom est le suivant: Association des descendants de Paul Vachon, familles Vachon et Pomerleau. C'est sous ce nom que l'association est incorporée.

En ce qui concerne le blason, il restait à le faire valider auprès d'un héraldiste et à le faire homologuer. M. Michel Langlois, héraldiste et généalogiste bien connu, a accepté gracieusement de me conseiller. Je l'ai rencontré à quelques reprises. Puis j'ai entrepris les démarches d'homologation. Il s'est avéré beaucoup moins coûteux et plus respectueux de l'histoire et des règles héraldiques anciennes d'adresser notre demande auprès du Conseil français d'héraldique.

Notre blason a donc été homologué le 20 novembre 1999. Il doit être confié à un dessinateur pour publication dans l'Armorial du XX^e siècle qui sera déposé à la Bibliothèque nationale de France à Paris. Vous trouverez copie du Brevet d'armoiries dans la page d'à côté.

Un armorial est un livre dans lequel on décrit les blasons en langage officiel. La plupart du temps, les textes sont accompagnés des dessins des blasons. On peut se procurer ce livre au même titre que n'importe quel livre. Il faut aussi savoir qu'en France, le blason a toujours été considéré comme la signature d'un individu ou d'une famille. C'est pourquoi, très tôt, toutes les classes de la société l'ont utilisé pour s'identifier. Il n'était donc pas réservé à la noblesse.

On m'a déjà demandé, et on me le demandera sans doute encore, pourquoi il n'y a pas de vache sur notre blason. La vache héraldique est un symbole de prospérité. Et bien, il y a une longue, très longue histoire autour de la fameuse vache. Plusieurs la connaissent déjà. D'autres la connaîtront lors du grand rassemblement du 350^e anniversaire de l'arrivée de Paul. Et pour les autres, je vous promets toute l'histoire, en long et en large, dans un numéro régulier de notre journal.

Sur le brevet, vous trouverez la description officielle de l'écu, la partie la plus sévèrement réglementée du blason. Elle est totalement protégée et intouchable par quiconque. Le reste sert à préciser des symboles qui sont importants pour nous.

Voici la description complète du blason, de même que ce que sont tous ces symboles et leur signification.

D'azur au chevron renversé d'or, accompagné en chef de 3 fleurs de lys d'argent, et en pointe, à dextre d'une tour d'or, à senestre d'un lion du même. Au timbre, un livre ouvert avec une plume d'or couchée, à dextre une fleur de lys d'or, à senestre la signature de l'ancêtre. Des deux côtés, des feuilles de chêne sinople aux glands d'or et tiges en sautoir du même. Le listel porte la devise FIERES ET LABORIEUX. La banderole porte le nom de VACHON.

COULEURS: Azur (bleu): justice, loyauté, courage, douceur, louange, persévérance, noblesse d'âme.

La plus digne des couleurs.

Sinople (vert): charité, espérance, honneur, courtoisie, abondance, joie, renouveau.

Couleur de la nature.

MÉTAUX: Or: foi, justice, clémence, noblesse, générosité, amour, joie, bonheur, prospérité, longue vie.

Métal par excellence, le plus pur, le plus franc.

Argent: humilité, innocence, félicité, beauté, gentillesse, franchise, justice.

MEUBLES: Fleur de lys: or, elle représente la France de tous les temps, la Nouvelle-France, le Canada des origines et argent, dans la continuité, le Québec d'aujourd'hui.

Elle est l'expression la plus parfaite du lien profond entre les deux continents.

Tour: elle signifie sédentarité et continuité. Elle représente le Poitou, pays d'origine de Paul Vachon.

Lion: il signifie la force disciplinée. Il représente la Normandie, pays d'origine de Noël Langlois, père de Marguerite, épouse de Paul.

Livre ouvert avec une plume couchée: il représente le notariat, profession principale de Paul.

Feuilles de chêne, pour nous, le chêne rouge, espèce très québécoise:

1. Autrefois, la France et la Nouvelle-France possédaient d'immenses forêts de chênes. C'était le bois privilégié dans la construction navale. Et le bateau était le seul lien entre les deux continents.
2. La Copechagnière, commune vendéenne d'origine de Paul, signifie «coupe les chênes».

Notre blason est le fruit d'un laborieux travail de recherches, de concertation et de consensus. Nous prévoyons en faire, sous peu, le lancement officiel à Beauport. Vous en serez informés par les médias. Bienvenue d'avance à tous ceux et celles qui pourront assister à l'événement.

BREVET D'ARMOIRIES

LE CONSEIL FRANÇAIS D'HÉRALDIQUE

s'étant réuni en Assemblée Générale le

20.11.1999 à Paris

a homologué les armoiries de

l'association familiale VACHON

dans ses registres sous la forme:

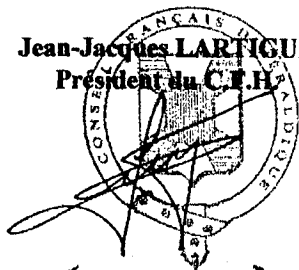
d'azur au chevron renversé d'or, accompagné en chef
de 3 fleurs de lys d'argent, et en pointe, à dextre
d'une tour d'or, à sénestre d'un lion du même.

et qu'elles sont conformes aux lois et règles de la science héraldique,
et ont été officiellement enregistrées sous le numéro

1999 / 438

En conséquence de quoi
le présent Brevet a été délivré pour servir et valoir ce que de droit

Jean-Jacques LARTIGUE
Président du C.F.H.



VACHON



PROGRAMME DES FÊTES DU 350^{IÈME} ANNIV.
Samedi le 5 août 2000, Maison Béla

9h00 Accueil et inscription

10h00 Assemblée générale annuelle
(ouverte à tous)

12h00 Lunch

14h00 Foire patrimoniale;
Exposition à la Maison Bélanger-Girardin
Kiosques divers
Salon généalogique
Visites guidées
Conférences
Etc.

ERSAIRE DE L'ARRIVÉE DE PAUL VACHON

inger-Girardin, 600, Ave Royale, Beauport

16h00 Messe commémorative

17h00 Dévoilement de la plaque commémorative

17h30 Vin d'honneur

18h00 Banquet de retrouvailles

19h30 Soirée hommage animée

22h30 Fin

Bonne fête

Une page d'histoire

Vachon et Pomerleau, deux noms, un ancêtre.

Comment expliquer que des descendants de Paul Vachon aient pris le nom de Pomerleau et ses variantes Pomerlot, Pamerleau, Pomerlow et certains Pomroy ?

Cela est difficile, voir impossible à prouver hors de tout doute. Tout au plus peut-on élaborer des hypothèses.

Nous savons que Pomerleau a fait son apparition seulement au Canada. On ne retrouve pas de Pomerleau en France. Ceux qui aujourd'hui y habitent n'y sont que depuis peu de temps.

Les premières fois où le nom de Pomerleau apparaît dans notre histoire, il est accolé à Vachon (Vachon dit Pomerleau). C'est Noël, le fils de l'ancêtre Paul, qui est le premier à utiliser ce surnom, À l'occasion il signe Noël Vachon dit Pomerleau. L'éthimologie du mot est inconnue pour le moment, Est-ce une déformation d'un autre mot comme "petit merleau"? Il serait très hasardeux dans l'état actuel des recherches généalogiques d'affirmer quoi que ce soit sur le sujet. Si un Pomerleau est intéressé à faire la recherche cela ferait avancer grandement notre histoire de famille.

C'est plus tard, vers la quatrième génération que le nom de Pomerleau est employé comme nom de famille. Cela a dû servir à différencier telle famille de Vachon de telle autre puisque certaines ont conservé le nom de Vachon et d'autres ont gardé seulement le nom de Pomerleau.

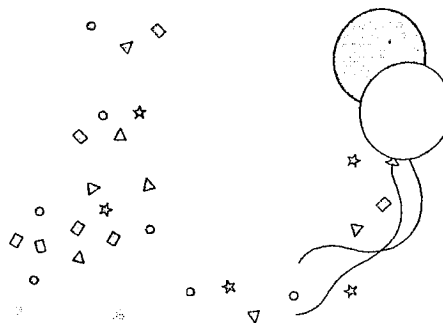
Il y a eu d'autres surnoms aux Vachon tel les Laminée (Vincent) qui existent encore aujourd'hui mais qui n'ont pas conservé leur surnom et les Desfourchettes (Pierre) qui sont malheureusement éteints.

Nous sommes donc tous descendants du même ancêtre et il n'y a pas de plus ou de moins Vachon dans nos rangs et nous sommes aussi Langlois par son épouse.

Alors tous unis, rendons hommage à notre ancêtre et fêtons ensemble le 350ième anniversaire de son arrivé.

Daniel Vachon dit Pomerleau

Les Fêtes au Bourg



La Société d'Art et d'Histoire de Beauport (SAHB) organise pour la première fois cette année les Fêtes au Bourg qui auront lieu du 28 juillet au 6 août 2000.

L'objectif de ces fêtes est de faire connaître les us et coutumes de nos ancêtres. Chaque année, la SAHB veut honorer une famille souche. La nôtre a été choisie pour inaugurer ce nouveau programme de festivités. Comme notre ancêtre Paul était notaire, ce choix s'est avéré le plus approprié.

Cependant, comme notre association en est à ses débuts, et qu'une grosse organisation exige beaucoup de travail et de bénévolat, nous avons jugé bon de concentrer notre rassemblement en une seule journée, soit samedi le 5 août, 2000. Malgré tout, nous nous sommes engagés à assurer la présence d'au moins un représentant de notre famille tout au long des dix jours de festivités. Si vous désirez être de ces représentants en costume d'époque, faites nous le savoir.



COÛT DES ACTIVITÉS

Assemblée générale annuelle :	GRATUIT
Lunch du midi :	LIBRE
Visites guidées :	OPTIONNELLES
Inscription :	
Jusqu'au 31 mai	10\$
Après le 31 mai	15\$
Banquet	
Jusqu'au 31 mai	25\$
Du 31 mai au 14 juillet	30\$
Sur place si disponibilité	35\$
Enfants de 10 ans et moins	-20%

Dépôt non remboursable 10\$ par personne

Pour vous inscrire, remplissez le coupon de la page suivante et le retourner ainsi que votre dépôt à :

l'Association des descendants de Paul Vachon, familles Vachon et Pomerleau
561, rue Lavigueur app.3,
Québec, Qc G1R 1B7



N.B. Une liste d'hébergement est disponible sur demande

Avez-vous renouvelé votre adhésion?

Pour le savoir, vérifiez la date d'échéance sur votre carte de membre.

Vous voulez renouveler ou adhérer?

Remplissez la demande d'adhésion à la dernière page du journal.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom: _____

Adresse : _____

Téléphone: _____ Code Postal : _____

Nombre de personne X Montant =

Inscription: _____ X _____ = _____

Enfants: _____ X _____ = _____

Banquet: _____ X _____ = _____

Enfants: _____ X _____ = _____

Grand Total: _____

Dépôt: _____ X _____ = _____

Liste d'hébergement: OUI



Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon et Pomerleau)

DEMANDE D'ADHÉSION

- Je désire renouveler mon adhésion
Ci-joint ma cotisation (10.00 \$).
ou
 Je désire devenir membre
Ci-joint ma cotisation (10.00 \$).
 Je désire m'abonner au
journal officiel (5.00\$)

Nom:

Adresse:

Ville:

Province:

Pays:

Code postal:

Tel:

Fax:

E-mail:

Signature

Retournez à:

l'Association des descendants
de Paul Vachon,
58 des Castels, Lévis,
Québec, Canada G6V 2B7

Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon & Pomerleau)
58 des Castels, Lévis, Qc
Canada G6V 2B7s

